

MODULE VOILE

Accès à la formation

- Être admis(e) et satisfaire aux épreuves du test de sélection du module voile
- Suivre ou avoir suivi les formations menant à l'acquisition des modules requis pour l'obtention du diplôme de capitaine 200 conformément à l'arrêté du 20 août 2015 susvisé ou Être titulaire du diplôme de capitaine 200 délivré conformément à l'arrêté du 20 août 2015 susvisé
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer Français

Modalités de sélection

- Épreuves de pré-sélection (pratique + entretien de motivation)

Contenu de la formation :

Module Voile

- Propulsion vélique
- Formation pratique embarquée
- Compléments de navigation et de météorologie
- Gestion d'une navigation commerciale
- Anglais

BREVETS PROFESSIONNELS Marine Marchande

Validation :

Délivrée par la DIRM

Le module voile est acquis par tout candidat répondant aux conditions suivantes :

- 1° Avoir suivi la formation relative au module voile dont les horaires, le programme et les compétences attendues sont fixés dans l'Arrêté du 20 août 2015 ; et
- 2° Avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation du module dans les conditions fixées à l'annexe IV de l'Arrêté du 20 août 2015

Épreuves d'examen

- Épreuves écrites, orales et pratiques en cours de formation (CCF) et épreuves finales écrites ou orales

Débouchés

- **CAPITAINE 200 VOILE**

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau I (EM I) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **20 milles des côtes**.

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau II (EM II) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **200 milles des côtes**.

les titulaires du brevet de capitaine 200 voile pouvant justifier de douze mois de navigation en qualité de capitaine à bord de navires à voile peuvent exercer leurs fonctions **au-delà de 200 milles des côtes** sous réserve qu'ils soient également titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau III (EM III) et du certificat général d'opérateur (CGO)..

Niveau de sortie : Niveau IV

Date de démarrage : 6 mars 2019

Effectif total programmé : 12 Stagiaires

Parcours moyen : 282 heures

Personnes à contacter : Cécile SCIORELLA

Lieu principal de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 - Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

Email : inseit.formatio@wanadoo.fr

FormaCODE : 31872 /31892

Code ROME : N3101

Code RNCP : 25324